

Date d'émission 04-avr.-2007

Date de révision 21-avr.-2016

Numéro de révision 4

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit Mothers California Gold Brazilian Carnauba Cleaner Wax
Code du Produit 05500, 35500
Utilisation recommandée Soins de voiture

Adresse Fournisseur

MOTHERS POLISHES WAXES CLEANERS
5456 Industrial Drive
Huntington Beach, CA 92649
TEL: 714-891-3364
FAX: 714-893-1827

Téléphone en cas d'urgence Chemtrec 1 800 424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Avertissement!

Aperçu des urgences

Peut provoquer une irritation des yeux
Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles
Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau
Peut causer de la somnolence et des étourdissements
Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
Risque de dépression du système nerveux central

Aspect rose.

État physique pâte.

Odeur Fragrance

Effets potentiels sur la santé

Voies majeures d'exposition

Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Inhalation.

Toxicité aiguë

Yeux

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.

Peau

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées.

Inhalation

Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination. Peut causer une réaction allergique des voies respiratoires.

Ingestion

L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque d'effets supplémentaires comme répertorié dans « Inhalation ». Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Effets chroniques

Aucun effet connu d'après les informations fournies.

Conditions médicales aggravées

Troubles cutanés. Troubles respiratoires. Système nerveux central. Troubles visuels pré-existant. Allergies.

Interactions avec d'autres produits chimiques La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques. Irritants. Sensibilisants. Epoxy.

Danger pour l'environnement Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
Naphta lourd (pétrole), alkylation	64741-65-7	30-60
Solvant naphthénique et paraffinique	64742-47-8	10-30
Kaolin calciné	66402-68-4	3-7
Térébenthine	8006-64-2	1-5
Paraffine (cire de)	8002-74-2	1-5

4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux Peut produire une réaction allergique Un examen médical immédiat n'est pas requis. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.

Ingestion Rincer la bouche. Faire boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire immédiatement appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

Avis aux médecins Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées. L'utilisation d'adrénaline peut être indiquée Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Indice d'inflammabilité Substance combustible: risque de combustion mais ne s'enflamme pas facilement.

Point d'éclair > 221.3 °F / > 105 °C

Moyen d'extinction approprié Dioxyde de carbone (CO₂) Poudre sèche. Poudre chimique d'extinction. Mousse.

Slovénie Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre l'incendie.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique Aucune.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un sensibilisant

Équipement de protection et précautions pour les pompiers Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

NFPA	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Dangers physico-chimiques N/A
HMIS	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 1	Danger physique 0	Précautions individuelles B

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnelle. Assurer une ventilation adéquate. En cas de déversement, faire preuve de prudence, car la substance peut rendre les surfaces très glissantes.
Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Méthodes de confinement	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Méthodes de nettoyage	Endiguer. Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Éviter que le produit pénètre dans les égouts.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation	Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection personnelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien laver après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Entreposage	Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Protéger de la chaleur. Conserver dans des contenants proprement étiquetés. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Kaolin calciné 66402-68-4	STEL: 10 mg/m ³ Zr TWA: 5 mg/m ³ Zr TWA: 0.2 mg/m ³ Mn	TWA: 5 mg/m ³ Zr (vacated) TWA: 5 mg/m ³ Zr (vacated) STEL: 10 mg/m ³ Zr	TWA: 5 mg/m ³ respirable dust TWA: 10 mg/m ³ total dust
Paraffine (cire de) 8002-74-2	TWA: 2 mg/m ³	(vacated) TWA: 2 mg/m ³	TWA: 2 mg/m ³
Térébenthine 8006-64-2	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 560 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 560 mg/m ³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 560 mg/m ³

Danger immédiat pour la vie ou la santé

Mesures d'ordre technique

Douches
Points de lavage des yeux
Systèmes d'aération

Équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales.
Protection de la peau et du corps	Gants de protection. Vêtements de protection à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions d'utilisation normales. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, une aération ou une évacuation peut s'avérer nécessaire.

Mesures d'hygiène

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	rose.	Odeur	Fragrance.
Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible.	État physique	pâte.
pH	Pas d'information disponible.	Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 221.3 °F / > 105 °C	Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.	Limites d'inflammation dans l'air	Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion	64 °C	Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Solubilité	Pas d'information disponible.	Densité gazeuse	Donnée non disponible.
Pression de vapeur	Donnée non disponible.		
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	<45		

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Produits incompatibles	Oxydants forts. Acides forts.
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Produits de décomposition dangereux	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination.
Contact avec les yeux	Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Contact avec la peau	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Provoque une légère irritation cutanée.
Ingestion	Peut causer de la somnolence et des étourdissements Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Information sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50
Naphta lourd (pétrole), alkylation	> 7000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit) > 3000 mg/kg (Rat)	> 5.04 mg/L (Rat) 4 h
Solvant naphtéinique et paraffinique Térébenthine	> 5000 mg/kg (Rat) = 5760 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	> 5.2 mg/L (Rat) 4 h = 13700 mg/m ³ (Rat) 4 h

Toxicité chronique

Cancérogénicité	Il est peu probable qu'on observe des effets sur la santé au travail en raison d'une inhalation de poussières minérales qui comportent de la silice cristalline (quartz, cristobalite, tridymite), des silicates cristallins (kaolin, talc), du graphite ou du charbon à la suite d'une exposition à ce produit.
------------------------	--

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
Kaolin calciné		Group 2B		X

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'Homme

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

X - Présent

Sensibilisation	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction	Ce produit ne contient aucun composant dangereux connu ou suspecté pour la reproduction.
Effets sur l'organe-cible	Sang. Yeux. Système hématopoïétique. Reins. Foie. Appareil respiratoire. Peau. Système nerveux central.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia magna (Puce d'eau)
Naphta lourd (pétrole), alkylation	EC50 72 h: = 30000 mg/L (Pseudokirchneriella subcapitata)			LC50 48 h: = 2 mg/L (Mysidopsis bahia)
Solvant naphténiqne et paraffinique		LC50: 45 mg/L Pimephales promelas 96 h flow-through LC50: 2.2 mg/L Lepomis macrochirus 96 h static LC50: 2.4 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h static		LC50 96 h: = 4720 mg/L (Den-dronereides heteropoda)

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires Ne pas rejeter dans l'environnement

Emballages contaminés

Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Codes de déchets dangereux de la Californie 331

Nom Chimique	Déchets dangereux de la Californie
Kaolin calciné	Toxic soluble Toxic

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>DOT</u>	Non réglementé.
<u>TDG</u>	Non réglementé.
<u>MEX</u>	Non réglementé.
<u>ICAO</u>	Non réglementé.
<u>IATA</u>	Non réglementé.
<u>IMDG/IMO</u>	Non réglementé.
<u>RID</u>	Non réglementé.
<u>ADR</u>	Non réglementé.
<u>ADN</u>	Non réglementé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA Est conforme à (aux)

EINECS Est conforme à (aux)
ELINCS Est conforme à (aux)

Légende

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Réglementations fédérales des États-Unis

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37:

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
Kaolin calciné	66402-68-4	3-7	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	Oui
Risque chronique pour la santé	Non
Risque d'incendie	Non
Risque d'échappement soudain de la pression	Non
Danger de réaction	Non

Loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42):

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
Kaolin calciné		X		

CERCLA

Ce produit, comme fourni, ne contient aucune substance réglementée comme substance dangereuse selon le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302) ou le Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Il peut y avoir des exigences spécifiques au niveau, local, régional ou provincial concernant les déversement de ce produit.

Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la proposition 65.

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Kaolin calciné			X		X
Paraffine (cire de)	X	X	X	-	X
Térébenthine	X	X			X

Règlements internationaux

Mexique - classe Risque léger, classe 1

Nom Chimique	État cancérogène	Limites d'exposition
--------------	------------------	----------------------

Kaolin calciné		Mexico: TWA 5 mg/m ³ Mexico: TWA 0.2 mg/m ³ Mexico: STEL 10 mg/m ³
Paraffine (cire de)		Mexico: TWA= 2 mg/m ³ Mexico: STEL= 6 mg/m ³
Térébenthine		Mexico: TWA 100 ppm Mexico: TWA 560 mg/m ³

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

D2B Matières toxiques



16. AUTRES INFORMATIONS

Préparé par Bonne gestion des produits
23 British American Blvd.
Latham, NY 12110
1 800 572-6501

Date d'émission 04-avr.-2007
Date de révision 21-avr-2016
Note sur la révision Changement de nom.

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche technique santé-sécurité